

# Infos BOTANS



Septembre 2016

## Mairie de Botans

☎ 09 67 14 11 19

[mairie.debotans@wanadoo.fr](mailto:mairie.debotans@wanadoo.fr)

<http://www.mairie-botans.com/>

### Heures d'ouverture du secrétariat :

- *Mardi de 18 h à 19 h*
- *Samedi de 10 h 00 à 11 h 30*

### **NOUVEAU SECRETAIRE**

Suite au départ de notre secrétaire de mairie pour une autre affectation, nous avons choisi de faire appel au centre de gestion pour recruter un nouveau secrétaire. Nous avons retenu la candidature de monsieur Olivier RICHARD qui doit prendre ses fonctions le vendredi 23 septembre. Il a été reçu au concours d'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe et sera embauché comme stagiaire durant une année.

Notre nouveau secrétaire travaillera le mardi, le vendredi et aussi le samedi matin. L'accueil au public le vendredi soir est supprimé.

Depuis le 9 septembre 2016, nous avons l'aide de Madame Laure SURLEAU, secrétaire de la mairie de Banvillars. Laure va être à nos côtés durant trois mois à raison de six heures par semaine.

A nos deux secrétaires, nous souhaitons bon accueil et aussi bon courage en cette période de rentrée.

### **ENQUETES PUBLIQUES « ECHANGEUR SEVENANS »**

Il sera procédé du **lundi 19 Septembre 2016** au **mardi 4 octobre 2016** inclus, sur le territoire des communes de Bermont, Botans, Dorans, Moval et Sevenans :

➤ à une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique des compléments localisés au diffuseur A36/RN1019 et au diffuseur RD437/RN1019 sur les communes précitées,

➤ à une enquête parcellaire conjointe en vue de délimiter les immeubles dont l'acquisition est nécessaire à la réalisation du projet et de déterminer les propriétaires réels de ces immeubles.

Monsieur Gilles MAIRE, lieutenant-colonel de l'armée de terre en retraite, a été désigné Commissaire Enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public en mairie de **BOTANS** le **mardi 20 septembre 2016 de 17h à 19h**. Toute personne qui le désire pourra venir en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat consigner ses remarques dans le registre prévu à cet effet.

## ***EMPLOIS SAISONNIERS***

Loïc, Schaineze, Julien et Lucas ont travaillé durant la période estivale. Il a fait très beau et ils ont ainsi pu faire des travaux d'entretien extérieurs, notamment le nettoyage des passerelles, la réfection du dallage de la fontaine rue des sources en plus des travaux d'arrosage, de désherbage, d'élagage courants.

Ils y ont mis tout leur cœur et nous les en remercions vivement.

## ***TRAVAUX VOIRIE***

Le revêtement de la route RD9 traversant le village doit prochainement être remplacé. Les travaux d'enrobés seront réalisés grande rue les 27 et 28 septembre prochains :

- Le rabotage aura lieu en alternant la circulation par feux le mardi 27/09,
- les enrobés seront mis en œuvre le mercredi 28/09. La route sera barrée à

partir de 12h30 seulement, afin de laisser passer les bus scolaires.

Cela risque d'occasionner quelques perturbations au niveau de la circulation, respectez la signalétique et pensez à rouler doucement pour la sécurité de tous.

## ***TRAVAUX d'ELAGAGE***

En vertu des articles R161-22 et R161-24 du Code Rural, les propriétaires sont tenus d'élaguer en limite de leur propriété afin de ne pas gêner la circulation des piétons et des voitures et surtout laisser une visibilité correcte.

## ***PERIODE d'OUVERTURE de la CHASSE***

Suivant l'arrêté préfectoral N°DDTSEE-90-2016-05-20-001, la période d'ouverture générale d'ouverture de la chasse pour le territoire de Belfort est fixée **du dimanche 11 septembre 2016 à 8 heures au mardi 28 février 2017 au soir.**

## ***RESTRICTION de L'USAGE de L'EAU***

Un arrêté préfectoral du 12 septembre 2016 impose une restriction provisoire de l'usage de l'eau. Il est notamment interdit dans le cadre des usages domestiques :

- L'arrosage des pelouses mais pas des potagers,
- Le lavage des voitures hors des stations professionnelles,
- Le remplissage ou la remise en eau des piscines d'une capacité totale supérieure à 2 m<sup>3</sup> à usage privé.

## ***CONCOURS de PETANQUE***

Le traditionnel concours de pétanque inter-villages a eu lieu le dimanche 11 Septembre à "la Maison du temps libre" de DORANS.

Messieurs Marechal et Aubry ont concouru avec beaucoup de bonne humeur et ont remporté le 3<sup>ème</sup> prix de la compétition.

Un grand Merci à tous les participants.

## ***TRANS-TERRITOIRE 2016***

La 27<sup>ème</sup> Transterritoire aura lieu le **dimanche 2 Octobre**. Cette année, elle passera sur la commune de Botans. Elle comprend deux parcours, un de 20 km et un de 30 km.

## ***FETE D'AUTOMNE au MUSEE AGRICOLE de BOTA NS***

L'association **l'Outil et la Vie d'Antan** organise dans le cadre du Musée Agricole sa 27<sup>ème</sup> Fête d'Automne le 9 Octobre prochain, de 10h30 à 19h.

La Fête aura pour thème « Du Grain au Pain »



Les visiteurs pourront se restaurer entre 12 et 14h30 dans la cour du musée.


Parmi les différentes attractions, on assistera au travail des tourneurs sur bois, des vanniers, du tailleur de pierres... Le boulanger proposera une dégustation de différents pains cuits au feu de bois. Vous pourrez aussi goûter différentes confitures du Musée et du jus de pommes pressées sur place.

Pour les petits, il y aura possibilité d'effectuer une balade à dos de poneys.

Une charrette tirée par deux chevaux assurera le transport gratuit du parking situé vers le port de Botans jusqu'au Musée Agricole.

Pour un aperçu des fêtes passées, rendez-vous sur le site du Musée :

<http://museeagricole.botans.free.fr>

 : 03 84 36 52 04 (L'après-midi)

## **AVANCEMENT des TRAVAUX de la SALLE des FÊTES**

Après avoir corrigé le faux niveau du sol de la salle, le réseau de tuyaux nécessaires au chauffage par le sol a été mis en place puis la chape a pu être coulée au mois d'août. Il faut compter environ un mois de séchage pour pouvoir poser le carrelage.

Au cours de ce mois de septembre, le placage des murs, le faux-plafond ainsi que les cloisons vont être réalisés. L'installation des appareils sanitaires, la pose de la faïence et des circuits électriques vont pouvoir se faire en même temps.

## **INSCRIPTION des AFFOUAGISTES**

Cette année encore, gérons au mieux les ressources de bois. Pour la saison 2016 / 2017, les personnes désirant un lot doivent s'inscrire en mairie **avant le 29 octobre 2016** munies de leur attestation de responsabilité civile.

Passé cette date, il n'y aura plus aucune possibilité d'inscription.



**Formulaire d'inscription à déposer en mairie, dûment rempli avant le 29 octobre 2016**

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone \_\_\_\_\_ Email :

Fait à Botans, le \_\_\_\_\_ 2016

Signature de l'affouagiste